

Trabajo Fin de Grado

SADE FACE AU VOLCAN : LA RÉVOLUTION DE LA FAMILLE.

Grado en Filología Francesa
Curso 2018/2019

EVA BARBADILLO SILVA

Tutor : Juan Manuel Ibeas Altamira.

RÉSUMÉ :

L'axe principal de ce travail est l'analyse des différences existantes entre les structures familiales de la société du dix-huitième siècle transmises par l'historiographie et la sociologie canoniques, et celles représentées dans les œuvres du marquis de Sade. Dans l'introduction, nous présentons la problématique de la coexistence des deux sujets d'analyse.

Ensuite, on aborde sommairement la situation du mariage pendant l'Ancien Régime et les changements apportés par la « révolution sentimentale » qui secouait l'époque ; après on met en parallèle ceci avec le point de vue de Sade quant à la non-nécessité de liens sentimentaux pour établir des liens interpersonnels. À ce stade, l'accent est mis notamment sur la procréation, à cause des considérations si divergentes des deux parties (la société d'Ancien Régime et Sade).

Une fois abordé le sujet de la formation du ménage depuis ce prisme, il est question du rôle des composants de celui-ci : le père et la mère. On fixe de même les convergences entre l'idéal du marquis et la réalité de l'époque, ainsi que les nombreux désaccords entre ces deux univers sur les devoirs de chaque individu au sein du ménage.

La dernière section, consacrée à l'inceste, est cruciale, à cause de l'importance de ce phénomène dans l'imaginaire de l'œuvre sadienne. Cette section considère la notion d'inceste et ses multiples définitions. Nous étudions également la tentative de justification de cette pratique dans plusieurs œuvres de l'auteur. Dans ce chapitre, s'impose à nouveau une division par sexes en raison de la place particulière qui lui est faite dans l'œuvre sadienne à l'inceste père-fille et entre frères contrairement à la faible visibilité de celui des mères avec leurs enfants.

Finalement, le travail se clôt par un résumé des conclusions extraites de l'analyse de l'œuvre de l'auteur depuis la perspective des modèles familiaux, avec une mise en relief de l'exceptionnalité du divin marquis par rapport à la société de son époque.

SOMMAIRE :

1. Introduction	1
2. Sade et la famille.....	2
1. Le mariage.....	2
1.Les enfants dans le mariage.....	7
2. L’homme : père et mari	9
3. La femme : mère et épouse	13
4. L’inceste chez Sade.....	17
1.Justification de l’inceste dans l’œuvre sadienne	19
2.Inceste maternel : du complexe d’Œdipe et de Néron	22
1. Évasion du nom de la mère et des organes	
érogènes féminins	24
3. Conclusion.....	27
4. Bibliographie	31

1. INTRODUCTION

Le tremblement de terre qui secoue le monde des idées au XVIII^e siècle et qui enfantera un des mouvements sociaux et politiques le plus important de l'histoire de l'humanité, prit pour champ de bataille d'exception le monde littéraire. Les auteurs de ce siècle, férus de liberté, reflètent les changements d'état d'esprit et des mœurs, mettant en scène des personnages d'une plus grande liberté intellectuelle, religieuse et sexuelle. Ce sont des sosies qui satisfont leurs désirs sexuels sans se soucier des règles religieuses : héritiers des libertins du XVII^e siècle, ces nouveaux libertins effritent toute limitation pour devenir des « roués »¹. Malgré cela, la purge mentale ou sociale que l'auteur, en représentant de l'ordre social, imposait aux personnages était presque toujours inéluctable à la fin de l'œuvre.

Dans ce panorama mouvementé des Lumières, émerge un auteur unique, un phare pour les temps à venir, libérateur des imaginaires et questionneur de l'ordre social et des pratiques collectives de ses contemporains : Donatien-Aldonze-François de Sade, capitaine au régiment de cavalerie de Bourgogne, prisonnier à la Bastille par lettre de cachet, membre de la section des piques pendant la Révolution et écrivain à ses heures. Sa production littéraire toucha tous les genres : du théâtre, qui le passionna, à la poésie de circonstance et le roman historique ; mais sans doute ce fut dans le roman libertin (voire pornographique) qu'il excella².

Sade est sans doute un pionnier. Non pas dans le libertinage (dont il est souvent considéré comme une sorte de climax), mais dans le fait de développer dans ses écrits une alternative philosophique et sociologique indomptable et impitoyable à la foi chrétienne, dédaignant celle-ci comme n'étant qu'un carcan social ; il rêve ainsi d'une alternative « naturelle » à cette foi, dictée par l'Église, et ses contraintes. Il ouvrit ainsi la porte à la libération des esprits et des sexualités, comme les surréalistes surent mettre de relief³.

Cet auteur si éloigné du modèle de la société de son époque, reflète son idéologie dans ses œuvres littéraires mais aussi dans sa correspondance personnelle. Cette importante dissemblance entre le mode de vie des personnes du XVIII^e et celui du sulfureux auteur fait de lui un excellent sujet d'analyse dans le cadre de l'étude des modèles familiaux.

¹ LAROCHE, P., *Petits-mâîtres et roués : évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle*, Presses Université Laval, 1979, p. 328 et suiv.

² SADE, D. A. F., *Mi gran carta*, (Edición y traducción de Lydia Vázquez), Madrid, Laberinto de Fortuna, Publicaciones de la Asociación de Directores de Escena de España, 2018.

³ DESNOS, Robert, *La liberté ou l'amour*, Paris, Gallimard, 1982.

Car ce grand auteur a provoqué un bouleversement total dans son public (dans la plupart des cas négatif, certes), et il a ouvert les voies d'un mode de vie alternatif aux canons sociaux classiques hérités de la tradition judéo-chrétienne.

Dans ce travail de fin d'études, on analysera l'écart existant entre la structure familiale à la fin de l'Ancien Régime (gardant en vue les changements qui s'opèrent à la fin du siècle dans l'évolution vers le modèle bourgeois et romantique) et la conception du marquis de celle-ci : le but de ce travail étant l'analyse de l'idée de la famille dans les œuvres de Sade par rapport à la réalité de la société de son époque. Pour ce faire, le travail a été divisé en quatre sections principales : la première analyse l'union conjugale à la fin du XVIII^e siècle, afin de réaliser une analyse complète des différences entre le mariage de la fin de l'Ancien Régime et des débuts de la société romantique et l'image de la famille sadienne idéale ; des données historiques concernant la formation familiale seront présentées et mises en rapport avec les modèles présentés par le divin marquis dans ses œuvres, et on développera également la conception de la procréation dans l'imaginaire des Lumières et dans la production de Sade. En deuxième et troisième lieu, on travaillera sur les images du père et de la mère, on utilisera pour cela des œuvres sur les obligations de chacun d'eux à la maison et son influence sur l'éducation des enfants. Pour présenter le point de vue de Sade sur cet aspect, on utilisera une fois de plus des exemples et des données tirés de ses œuvres. Enfin, on tentera d'expliquer la récurrence du phénomène de l'inceste dans les œuvres du marquis, en nuancant les différents types d'incestes en fonction des relations intrafamiliales. On essayera, en somme, de comprendre la vision de l'écrivain sur l'importance ou non du noyau familial en remettant en cause certains rôles spécifiques de l'aspect législatif concernant les relations intrafamiliales.

2. SADE ET LA FAMILLE

2.1. LE MARIAGE

D'après *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le mariage « désigne l'union volontaire et maritale d'un homme et d'une femme, contractée par des personnes libres pour avoir des enfants ».⁴ Adoptant une perspective dite « naturelle et théologique » de cette union, la grande œuvre collaborative des Lumières prône un modèle qui s'est prolongé avec peu de changements depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle en

⁴ JAUCOURT, BOUCHER D'ARGIS, MENURET, « Mariage », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, éd. D. Diderot et J. d'Alembert, t. X, Paris, Briasson, [etc.], 1751, p. 103-104.

Occident, mais qui est certainement très éloigné du concept du marquis de Sade. Car celui-ci attaque sans hésiter comme nous allons voir l'idéalisation du mariage habituelle à son époque. Si *L'Encyclopédie* met de relief quand elle aborde les raisons du mariage que « Le mariage peut être considéré sous trois différents rapports, ou comme contrat naturel, ou comme contrat civil, ou comme sacrement »⁵, Sade va s'insurger contre cette vision, la tournant presque en dérision. Pour lui les cérémonies religieuses ne seraient que des farces : « Toutes les religions doivent être dévouées au mépris [...] je vois dans toutes des mystères qui font frémir la raison, des dogmes outrageant la nature et des cérémonies grotesques qui n'inspirent que la dérision »⁶. Il défie avec humour et ironie les lois civiles et religieuses.

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que l'on assiste à une évolution dans le modèle de famille de l'Ancien Régime, où les mariages concertés étaient systématiques, vers un nouveau modèle souvent qualifié de « bourgeois » ou « romantique »⁷. Jusqu'alors on se trouvait face à l'union de deux parties qui pouvaient s'offrir des avantages mutuels, tant économiques que titulaires, et cela en dépit des écarts d'âge entre les deux époux. Ces mariages arrangés étaient basés sur l'ordre hiérarchique du pouvoir familial au sein du ménage, dans lequel l'affectivité était dans un second plan, tandis que l'autorité et le respect étaient le socle de la structure⁸. Une pratique qui permettait aux familles nobles de préserver leur patrimoine et même de l'accroître. Toutefois, on va assister à une évolution vers une notion de la famille comme structure où la sensibilité et les sentiments seraient fondamentaux : il fallait une base solide sur laquelle construire l'empire bourgeois (loin de la menace du divorce républicain⁹). Cela a développé l'intérêt de fonder les jeunes couples sur des facteurs affectifs¹⁰.

⁵ *Ibid.*

⁶ SADE, D. A. F., *Les Infortunes de la vertu* dans *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 28.

⁷ TODD, E., *La troisième planète : structures familiales et systèmes idéologiques*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 23.

⁸ ARIÈS, P. et DUBY, G., (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. IV, Paris, Le Seuil, 1987.

⁹ Le 20 septembre 1792 est adoptée une loi permettant aux deux conjoints de rompre leur union. La pyramide sociale tremble en voyant ses fondements s'écrouler. BART, J., *Histoire du droit privé de la chute de l'Empire romain au XIX^e siècle*, Paris, Montchrestien, 1998, p. 477-480.

¹⁰ MORANT, I. et BOLUFER, M., « Mujeres y hombres en el matrimonio. Deseos, sentimientos y conflictos », dans *La historia de las mujeres: Perspectivas actuales*, Cristina Borderías Mondejar (éd.), Barcelona, Icaria, 2009, p. 133-162.

Sade, volcan irréductible¹¹, est contraire à l'idée d'un mariage prétendu « naturel », et il dissèque dans ses œuvres le concept de « naturalité », de tout ce qui arrive « par les seules forces de la nature » ; son idée de naturel est basée sur la satisfaction des désirs primaires et presque primitifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mariage, car c'est dans notre for le plus intérieur, le plus intime, que la nature parle. En conséquence il nie l'existence d'un naturel possible dans le modèle d'alliance forcé de son époque, parce qu'il s'agit des mariages arrangés, créés pour satisfaire les désirs parentaux qui conduisent la fille à être violée par l'inconnu avec qui elle est contrainte de se marier :

« Dans quelque état que se trouve une femme, ma chère, soit fille, soit femme, soit veuve, elle ne doit jamais avoir d'autre but, d'autre occupation, d'autre désir, que de se faire foutre du matin au soir. C'est pour cette unique fin que l'a créée la nature [...] tu conviendras, Eugénie, que de tous les freins à rompre, celui dont je lui conseillerai le plus tôt l'anéantissement, sera bien sûrement celui du mariage. Considère, en effet, Eugénie, une jeune fille à peine sortie de la maison paternelle ou de sa pension, ne connaissant rien, n'ayant nulle expérience, obligée de passer subitement de là dans les bras d'un homme qu'elle n'a jamais vu, obligée de jurer à cet homme aux pieds des autels, une obéissance [...] non, ce n'est point pour cette fin que nous sommes nées, ces lois absurdes sont l'ouvrage des hommes, et nous ne devons pas nous y soumettre.»¹²

L'écrivain voit ainsi dans l'homme un animal qui, par ses pulsions sexuelles, retourne à sa nature libre et débridée qui le gouverne. Bien qu'il s'agisse d'une image apparemment sombre de l'animalité humaine, elle renvoie l'être humain à son insignifiance et lui rappelle l'absence de supériorité sur les bêtes. C'est pour cette même raison que la dépravation, la cruauté, la violence des personnages sadiens ne sont pas une animalisation, mais une « naturalisation », un retour à la nature, car tous ces traits se trouvent dans l'essence de l'être humain comme dans celle de n'importe quel autre animal¹³. Dans la mesure où le mariage contraint toutes ces pulsions, Sade le considère une procédure antinaturelle. Alors on peut affirmer qu'il n'est ni pour le mariage

¹¹ LE BRUN, A., *On n'enchaîne pas les volcans*, Paris, Gallimard, 2006.

¹² SADE, D. A. F., *La philosophie dans le boudoir*, dans *Œuvres*, t. III, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 39.

¹³ SADE, D. A. F., *Opus cit. (Mi gran...)*, p. 13 et suiv.

d'Ancien Régime ni pour le mariage romantique : Sade s'insurge contre toute contrainte faite à la liberté individuelle.

Le carcan social, sa réglementation et les méthodes coercitives qu'assujettissaient et punissaient le sulfureux auteur pour la pratique de ses actes (affaires d'Arcueil et de Marseille¹⁴), tout comme pour la pratique de son écriture, sont également représentés dans son œuvre. Dans celle-ci la répression sexuelle se matérialise, dans la plupart des cas dans une perversion de l'ordre établi : éducateurs, représentants de la justice ou religieux pervertissent leurs fonctions, faisant que la nature, telle que Sade la conçoit, regagne ses marques.

La Madame de Saint-Ange de *La Philosophie dans le boudoir*, prototype du personnage féminin sadien délivré, a beau se rebeller contre l'idée de mariage et prôner une vie libre n'étant fidèle qu'à sa vie de scélérate ; elle se sent réprimée et obligée de se cacher pour ne pas être condamnée par ses actes. Elle a appris à présenter une image conforme aux règles sociales, tandis que dans sa vie personnelle, dans sa chambre privée, dans son boudoir, elle laisse voir sa vraie identité dépravée et sexuellement libre. On apprend de la sorte, que le mariage de Mme de Saint-Ange fut signé pour satisfaire les normes sociales et pour lui permettre de pouvoir continuer librement avec son style de vie, évitant ainsi diffamations et médisances. Ce fut un contrat de mariage qui s'adaptait aux besoins des deux membres du ménage:

« Mon mari était déjà vieux quand je l'épousai ; dès la première nuit de ses noces, il me prévint de ses fantaisies, en m'assurant que de son côté, jamais il ne gênerait les miennes ; je lui jurai de lui obéir, et nous avons toujours, depuis ce temps-là, vécu tous deux dans la plus délicieuse liberté.»¹⁵

Le changement qu'entraîne l'arrivée du modèle romantique de famille où l'importance se trouve, comme on avançait, dans le maintien du noyau familial, basé en bonne mesure sur l'affection (théorique, certes) de tous ses composants, sera un bouleversement des esprits. Ce changement de la pensée et des modes de vie exige une plus grande intimité, une vie privée, des murs et des portes qui séparent la cohabitation familiale des regards extérieurs. Bien que le noyau familial continue de recevoir des

¹⁴ LEVER, M., *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991, p.161 et suiv., et 201 et suiv.

¹⁵ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La Philosophie...)*, p. 43.

influences extérieures, comme l'importance octroyée à l'honneur ou à des facteurs économiques, le foyer sera à l'abri des regards¹⁶.

Ceci entraîne, depuis la moitié du XVIII^e siècle une division entre l'espace social, un endroit de travail, public et accessible exclusivement au mari, et le foyer, privé et domaine des femmes, étant leur espace le plus précieux, tandis que pour l'homme ce n'est qu'une valeur désirable¹⁷. Cette découverte de l'intimité¹⁸, qui est si importante dans la société à cette époque, entraîne même la fin de la disposition en suite des pièces et appartements, et la création de certains espaces jusqu'alors inconnus, comme le boudoir¹⁹. Ces « progrès » seront utilisés par Sade comme décors pour sa « dépravation littéraire », et cette intimité qui prétend garder les épouses comme dans un cloître ou un harem se verra pervertie par sa plume.

Pour le marquis, le fait de se marier ne peut pas empêcher une vie libertine : dans *La philosophie dans le boudoir* Mme de Saint-Ange explique que le libertinage ne peut pas être évité et qu'il faut éviter le piège de l'affectivité ; et, qui plus est, il rompt les liens de paternité : comment pourrait un mari être sûr de la paternité des enfants nés d'une épouse libertine ? À plus d'intimité, plus d'incertitude :

«Premièrement, tant que je couche avec mon mari, tant que sa semence coule au fond de ma matrice, verrais-je dix hommes en même temps que lui, rien ne pourra jamais lui prouver que l'enfant qui naîtra ne lui appartienne pas ; il peut être à lui comme n'y pas être, et dans le cas de l'incertitude, il ne peut ni ne doit jamais (puisqu'il a coopéré à l'existence de cette créature) se faire aucun scrupule d'avouer cette existence. Dès qu'elle peut lui appartenir, elle lui appartient»²⁰

De ce fait, Sade présente une image bien libre de la femme²¹ à une époque où elles étaient particulièrement soumises à leurs maris, pour satisfaire à leurs besoins, tant sexuels que personnels. Malgré la violence de ses propos, souvent choquants, le marquis ouvre une échappatoire aux épouses, une voie pour se révolter, pour subvertir

¹⁶ ORTEGA, M. A., *Familia y matrimonio en la España del siglo XVIII: ordenamiento jurídico y situación real de las mujeres a través de la documentación notarial*. Madrid. Thèse doctorale soutenue en 2003, non publiée disponible en ligne.

¹⁷ Cfr. *Ibid.*

¹⁸ SETH, C. *La Fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013, p. 38 et suiv.

¹⁹ DELON, M., *L'invention du boudoir*, Paris, Zulma, 1999.

²⁰ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La Philosophie...)*, p. 40.

²¹ LE BRUN, A., *Sade, aller et détours*, Paris, Plon, 1989, p. 20.

leurs enfermements, pour anéantir un carcan familial qui ne cherche que d'assujettir le beau sexe.

2. 1. 1. LES ENFANTS DANS LE MARIAGE

En ce qui concerne les enfants, leur éducation n'est pas le seul souci pour Sade, (ils sont généralement éduqués dans la religion chrétienne, ce qui offusque l'auteur) : leur conception même pose problème.

Le changement du modèle familial dont on parlait auparavant, véritable « révolution sentimentale », n'entraîne pas forcément une condamnation ni une disparition du modèle précédent, mais on peut parler d'une plus grande importance donnée à l'amour conjugal et à celui des parents envers les enfants (provoqué sans doute par la réduction de la mortalité infantine²²), et, en particulier, de la part de la mère. Cette importance octroyée au noyau sentimental (qui se décline dans l'amour aux enfants à partir de Rousseau²³) a provoqué dans les couples une impression d'obligation de procréer comme en témoignent certains documents de l'époque. Si on reprend la définition de « mariage » de l'Encyclopédie on voit qu'il « désigne l'union volontaire et maritale d'un homme et d'une femme, contractée par des personnes libres pour avoir des enfants »²⁴ : la procréation est non seulement implicite, mais elle est le but ultime de l'union.

Ce besoin prétendument vital et « naturel » de procréation n'était pas fondé, dans tous les cas, sur un désir réel des femmes, mais plutôt sur une imposition sociale, provenant notamment de l'Église. L'absence de moyens de contraception « sûrs » (les textes libertins proposent des nombreuses alternatives) renforçait cette « obligation ». La femme enfantait par ordre divine (« Croissez, et multipliez, et remplissez la terre »²⁵) ; la souffrance et les douleurs de l'accouchement, faisaient partie du châtement biblique²⁶. Seul le cloître semblait offrir une échappatoire à cette destinée²⁷.

²² Cf. SETH, C., « L'inoculation contre la variole : un révélateur des liens sociaux » dans *Dix-Huitième*, n° 41, 2009, p. 137-153.

²³ BOCQUENTIN, F., *Jean-Jacques Rousseau, femme sans enfants ?*, Paris, L'Harmattan, 2003.

²⁴ JAUCOURT, BOUCHER D'ARGIS MENEURET « Mariage », dans *Opus cit.*, p. 103.

²⁵ *Genèse*, 1:28.

²⁶ BOLUFER, M., « Del cuerpo violentado al cuerpo tutelado. Doctrina religiosa y discurso higiénico en el siglo XVIII: el ejemplo del nacimiento » dans JIMÉNEZ MORALES, M. I. et QUILES FAZ, A. (éds.), *De otras miradas: reflexiones sobre la mujer de los siglos XVII al XIX*, Málaga, Universidad de Málaga, 1998, p. 53-87.

²⁷ VÁZQUEZ, L. et IBEAS-ALTAMIRA, J., « Un recoin de liberté artistique au féminin: la cuisine dans le couvent », dans *Dix-huitième siècle*, 2018, n° 50, p. 223-237.

Sade, toujours soucieux d'attaquer les piliers de la société²⁸, n'hésite pas, dans ses œuvres, à combattre ce besoin irrationnel de concevoir : de *La Nouvelle Justine ou les malheurs de la vertu*, à *La Philosophie dans le boudoir*, en passant par *L'Histoire de Juliette, sa sœur ou les prospérités du vice*, il rejette obstinément, à travers les voix de ses personnages, le vagin et l'idée d'engendrer (souci on ne peut plus bourgeois aux yeux du marquis). Les libertins sadiens n'ont aucun intérêt à avoir des enfants et, pour cette même raison, ils évitent à tout prix les pratiques sexuelles par la voie vaginale.

Dans le cas de *Justine ou les malheurs de la vertu*, quand Justine développe son histoire et son désir de rester vertueuse, on lui explique que cela ne pose pas de problème puisque l'organe reproducteur féminin ne suscite aucun intérêt chez ses accompagnants, c'est l'anus le « trou du plaisir » pour eux :

« Si ce temple est le plus secret, c'est en même temps le plus voluptueux ; on ne trouve que là ce qu'il faut au bonheur, et cette vaste aisance du voisin est bien éloignée de valeur les attraits piquants d'un local où l'on n'atteint qu'avec effort, où l'on n'est logé qu'avec peine ; les femmes mêmes y gagnent, et celles que la raison contraignit à connaître ces sortes de plaisirs, ne regrettèrent jamais les autres. »²⁹

Dans *La philosophie dans le boudoir*, lors de la déclinaison des variantes dans les relations sexuelles propres aux libertins, on trouve également le rejet absolu de la voie vaginale, motivé par le risque de tomber enceinte ; les personnages de Sade, de même qu'un bon nombre des libertins réels de la société du XVIII^e, insistent sur l'importance de la pénétration anale :

« La seule précaution qu'elle doive employer est de ne point faire d'enfants, ou de se faire avorter si ces précautions viennent à le tromper ; [...] Une fille ne s'expose jamais à faire d'enfants qu'autant qu'elle se le laisse mettre dans le con, qu'elle évite avec soin cette manière de jouir ; qu'elle offre à la place indistinctement sa main, sa bouche, ses tétons ou le trou de son cul ; par cette

²⁸ Cf. LE BRUN, A., *Sade : Attaquer le soleil*, Paris, Gallimard, 2014.

²⁹ SADE, D. A. F., *La Nouvelle Justine*, dans *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 161.

dernière voie elle prendra tout autant de plaisir, et même beaucoup d'avantages qu'ailleurs »³⁰

La voie anale, ce « vice étranger »³¹, est très appréciée par les « roués » ; non seulement elle procure du plaisir aux deux participants, mais en plus elle représente une façon de s'insurger contre la divinité et ses représentants ; même la douleur provoquée par un déchirement anal causé par l'absence de pratique, a une importance pour ces débauchés qui jouissent de la souffrance. Comme nous le verrons plus tard, la négation de la féminité représentée par le recours à cette voie, est un aspect fondamental dans les œuvres sadiennes, car cet anéantissement de l'identité de genre efface partiellement l'essence des individus du sexe féminin. Un peu comme une réponse du marquis au déni social de la sexualité homosexuelle (rappelons que la Sodomie était punie par la mort ; Jean Diot et Bruno Lenoir furent étranglés et brûlés en place de Grève le 6 juillet 1750 en raison d'une pratique homosexuelle). Parce qu'à son tour, la pratique homosexuelle est une action répétée des personnages des deux sexes et des diverses orientations sexuelles de ces romans. Si les couples classiques, tels que la religion catholique l'ordonne, ne peuvent être composés que d'un homme et d'une femme (cette dernière étant soumise à la volonté de son époux), les hommes et les femmes de ces œuvres peuvent dépasser les limites théoriquement fixées par la nature et par la société et explorer les voies interdites du plaisir. Il s'agit en somme d'une nouvelle façon de dénigrer et d'invalider les contraintes de l'individu imposées par la société hétéropatriarcale.

2. 2. L'HOMME : PÈRE ET MARI

Les fonctions de la gent masculine au XVIII^e siècle ne se limite pas à la paternité, les hommes sont également chefs de famille, responsables de l'éducation et garants de l'économie familiale. Face à ceci, les femmes se voient dépourvues de toute fonction dans l'ensemble familial.

En guise de témoignage des rôles des deux sexes à cette époque, on peut se référer à différentes œuvres littéraires qui permettent de connaître la structure sociale et familiale qui se forge au siècle des Lumières : *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, *Le Père de famille* et *Le Fils naturel* de Diderot, *La famille en désordre* de Jean Nougaret, *Adèle et*

³⁰ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La philosophie...)*, p. 42.

³¹ REVENIN, R., *Homosexualité et prostitution masculines à Paris. 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 102-110, et MAZALEIGUE-LABASTE, J., « De l'amour socratique à l'homosexualité grecque », dans *Romantisme*, 2013/1 (n°159), p. 35-46.

Théodore de Genlis, La Mère coupable de Beaumarchais... Ces modèles se reproduisent dans les familles réelles de l'époque, la majorité de ces compositions sont dirigés aux hommes, pour leur apprendre leurs devoirs comme maris, pour bien éduquer leurs femmes et pour ne pas mettre en danger leur réputation. Nonobstant, il y a également une éducation des femmes à la soumission dans ces lectures. À leur tour, quand les écrits sont adressés aux enfants (pensons au *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* de Genlis), on vise en particulier l'homme, futur *pater familias*. La « vraie » éducation était destinée aux garçons et les filles n'avaient en général qu'une approche très sommaire aux connaissances, souvent réduite à la lecture, les tâches ménagères et le catéchisme³².

En raison de l'importance de la paternité dans le fonctionnement du système de l'héritage de l'Ancien Régime (et même dans les débuts de l'époque contemporaine), la littérature destinée à transmettre les valeurs sociales aux enfants est fondamentale, car elle s'adressait et s'écrivait comme dirait Monica Bolufer « d'homme à homme ». Le rôle du père étant défini comme « un destin de la nature, une fonction sociale, celle de la reproduction biologique et sociale, que la communauté apprécie, mais aussi une source de satisfaction intime pour l'homme »³³.

Lors de la forge de cette nouvelle « disposition » de la famille, le patriarcat veut créer une fausse notion d'égalité, et présente une certaine responsabilité du mari à l'égard du maintien de l'union au sein mariage. Cependant, il n'y a pas de véritable évolution égalitaire parce qu'on trouve toujours l'idée d'une supériorité virile de justification prétendument naturelle ou théocratique. Ainsi, parmi les obligations paternelles, se trouvent également les corrections des déviations de la femme (épouse ou fille). On croit l'homme supérieur par des raisons divines mais aussi médicales. D'une part dans la *Genèse* biblique la femme sort de l'homme et c'est pour cette raison qu'elle devrait être soumise. D'autre part une idéologie prétendument scientifique assurait que l'organe reproducteur féminin se trouvant à l'intérieur et celui de l'homme à l'extérieur, le premier était moins « mûr » et donc inférieur (plus tard la découverte de la matrice fera identifier cet organe avec une espèce d'animal qui contrôlait la femme ; ainsi naissait la théorie de l'hystérisme)³⁴. Comme on a déjà signalé, il est entre les mains du mari d'être

³² ORTEGA, M. A., *Opus cit. (Familia y matrimonio...)*.

³³ BOLUFER, M., « De madres a hijas, de padres a hijos: familia y transmisión moral (ss. XVII-XVIII) », dans BESTARD COMA, J. et PÉREZ GARCÍA, M. (éd), *Familia, valores y representaciones*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Murcia, 2010, p. 217-238.

³⁴ VÁZQUEZ, L., *L'orgasme au XVIII^e siècle*, La Rochelle, Himeros, 2014.

autoritaire, c'est-à-dire, de veiller sur les femmes de sa famille et leur conduite pour mieux les corriger. Cependant, il ne doit pas se présenter comme supérieur, mais comme un compagnon : ses corrections doivent se présenter comme des conseils adressés aux femmes, leur permettant de s'améliorer³⁵.

Si l'on prend les ouvrages pédagogiques ou d'économie domestiques de l'époque, (généralement adressés aux femmes, mais pas que...), commençant par les textes de Fénelon comme piliers de l'éducation du XVIII^e siècle pour continuer avec La Chapelle, Desmothes, Girard de Villethierry, le père Gilles-François Beauvais ou de Cefvol³⁶, on voit comment la figure masculine est présentée comme dominante dans l'ensemble familial avec une femme soumise à ses côtés. Ce schéma se reproduit également dans les textes écrits par des femmes depuis les lettres de Madame de Maintenon aux textes de Lambert, Espinassy ou Leprince de Beaumont³⁷. Dans la pédagogie ou la littérature d'évasion la femme ne pouvait pas trouver des alternatives à sa destinée : elle se devait de respecter cette figure du père et de vénérer l'homme comme une véritable institution. Dans l'évolution entre les premières publications et les dernières on apprécie très peu de variation par rapport à la considération de cette figure (bien que l'on puisse apprécier un changement par rapport à l'union du ménage).

Lorsqu'on aborde cet aspect de la structuration sociale, il faut souligner l'influence évidente de la religion chrétienne sur la formation (on le voit dans nombre des titres cités), car l'Église est la principale régulatrice, avec la monarchie qui chancelle à la fin du siècle, de l'ordre social. Elle contrôle la censure depuis la Sorbonne, elle gère les institutions éducatives, et, comme le souligne Michelet, elle contrôle les femmes à travers les confesseurs et les directeurs spirituels, les sermons et la menace de la non-distribution des sacrements³⁸. Le pouvoir civil comptait avec un système beaucoup

³⁵ CHATENET, A., «La femme, maîtresse de maison. Rôle et place des femmes dans les ouvrages d'économie domestique au XVIII^e siècle» dans *Histoire, économie & société*, 2009/4 (28^e année), p. 21-34.

³⁶ FENELON, *De l'éducation chrétienne des filles*, Paris, P. Aubouin, 1687 ; DUPUY LA CHAPELLE, *Instruction d'un père à sa fille tirée de l'écriture sainte sur les plus importants sujets concernant la religion, les mœurs et la manière de se conduire dans le monde*, Paris, N. Le Clerc, 1707 ; DESMOTHES, *Le devoir des filles chrétiennes*, Paris, 1719, Paris, P. A. Lemercier ; JEAN GIRARD DE VILLETHIERRY, *La vie des gens mariés*, Paris, Damoneville, 1738 ; PERE GILLES-FRANÇOIS BEAUVAIS, *Lettres morales et chrétiennes d'une dame à sa fille*, Paris, Cl. Hérisant, 1758 ; DE CERFVOL, *La gamologie ou de l'éducation des jeunes filles destinées au mariage*, Paris, Veuve Duchesne, 1772.

³⁷ DE LAMBERT, *Avis ou leçon d'une mère à sa fille*, Paris, E. Ganneau, 1728 ; D'ESPINASSY, *Essai sur l'éducation des demoiselles*, Paris, B. Hochereau, 1764 ; LEPRINCE DE BEAUMONT, *Le magasin des jeunes dames qui entrent dans le monde et se marient*, Londres (Lyon), Bassompierre, 1764.

³⁸ MICHELET, J., *Histoire de la Révolution Française*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 32 et suiv.

moins effectif et en rien sophistiqué³⁹ mais ses propos se donnent la main avec ceux de l'Église : dans les deux cas le patriarcat encense la figure masculine.

L'œuvre sadienne présente, certes, des prétentions pédagogiques et formatrices. Le ton didactique parcourt le discours de ses personnages, mais l'approche est à l'opposé de ces autres textes. Quand Sade « forme » parents et enfants, il le fait toujours à partir du prisme du libertinage, refusant toute limitation venant de la religion, des institutions civiles ou de la nature. Dans ses textes on apprécie certes qu'il considère l'homme comme supérieur (certains de ses personnages masculins exaltent la virilité et encensent le rôle du père, souvent pour le pervertir) mais à même temps il est bien progressiste face à la liberté sexuelle de la femme et à ses revendications au sein du ménage et de la société⁴⁰. Toutefois les relations sexuelles hétérosexuelles sont majoritairement dominées par l'homme, la partie active du coït revient à lui. Lors des rapports homosexuels, il est curieux de voir la partie passive reflétée dans le rôle féminin avec une valorisation des rapports non-procréatifs. On a l'impression que le rejet sadien de la femme est motivé plutôt par sa capacité reproductive.

La procréation était une distinction pour l'homme de l'Ancien Régime, c'était sa façon de pouvoir continuer sa lignée ainsi que de transmettre sa façon d'être, ses manières et continuer d'une certaine manière de vivre après la mort. C'est pourquoi on parle de la paternité comme objectif, comme devoir et comme désir personnel dans l'homme de l'Ancien Régime⁴¹. Sade, d'une certaine façon, suit cette théorie. En dépit de ce qui a été dit précédemment au sujet de la procréation et de son désaccord au moment de la mettre en œuvre, le polémiste auteur reflète chez les roués de ses œuvres ce même désir qu'on pouvait trouver chez les bourgeois ou les aristocrates d'élever leurs enfants dans leur propre mode de vie, c'est-à-dire celui du libertinage. On en trouve un bon exemple dans *La philosophie dans le boudoir* où le père d'Eugénie, séduit par Mme de Saint-Ange, souhaite que sa fille soit éduquée dans le même monde dépravé que lui, éloignée de la virtuosité qu'elle connaîtrait sinon avec sa mère.

Néanmoins, c'est là que l'intérêt paternel pour son enfant finit, parce que Sade estime qu'il n'y a aucun lien entre parents et enfants qui doive contraindre l'homme à faire quoi que ce soit. Dans l'œuvre *La Nouvelle Justine ou les malheurs de la vertu*, Rodin

³⁹ REINHARDT, S., «Crimes and royal justice in *Ancien Regime* France: modes of analysis» dans *Journal of Interdisciplinary History*, XIII, 1983, p. 437-460 et ABBIATECI, A., *Crimes et criminalité en France sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1971.

⁴⁰ LE BRUN, A., *Opus cit.* (Sade, *aller et...*), p. 20.

⁴¹ Cf. BOLUFER, M., *Opus cit.* (« De madres a hijas...»), p. 219.

parle du manque d'affection envers les enfants existant dans d'autres cultures afin de justifier ses émotions et le meurtre de sa fille :

« Quoi ! Parce qu'elle est ma fille ? [...] On est le maître de reprendre ce qu'on a donné ; jamais le droit de disposer de ses enfants ne fut contesté chez aucun peuple de la terre. Les Perses, les Mèdes, les Arméniens, les Grecs en jouissaient dans toute son étendue [...]. Presque toutes les femmes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique se font avorter sans encourir de blâme ; Cook retrouva cet usage dans toutes les îles de la mer du Sud. Romulus permit l'infanticide [...] ; et Dieu lui-même, enfin, l'exigea d'Abraham »⁴².

Cette froideur à l'égard de sa descendance n'est qu'un exemple du peu d'importance que les liens familiaux revêtent pour Sade face aux impulsions personnelles. C'est pourquoi dans ses œuvres on ne voit pas de grandes possibilités de compatibilité entre les personnes du même sang à l'exception des pratiques incestueuses.

2. 3. LA FEMME : MÈRE ET ÉPOUSE

En opposition à l'image du père qu'on vient d'analyser, celle de la mère chez Sade ne présente pas de trait positif. Même si on se trouve à une époque où les relations familiales découvrent la sensibilité et l'importance des liens affectifs, Sade brutalise la génitrice sans pitié.

Il convient de souligner que l'image de la femme, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'idéologie sadienne, n'a été respectée dans presque aucun cas. Quand on se réfère aux épouses au sein de la famille, on parle de leur obligation d'avoir une image vertueuse pour protéger le respect à son égard et l'honneur de son mari. Au fur et à mesure que le siècle avance, elles s'érigent en pilier des relations affectives au sein de la famille (l'influence de Rousseau sera définitive dans cette progression) ; à même temps elles sentent le devoir de s'occuper de l'éducation des enfants, de même que des tâches ménagères et entrepreneuriales en fonctions de la situation économique de la famille... Paradoxalement la femme est perçue par cette société comme un danger, presque comme un ennemi, car pour la religion et la société, elle est vue contrairement à l'homme, comme un être plein de vices capable de détruire l'image d'une famille ou de ruiner un homme pour un caprice. On peut conclure que pour cette société, le plus

⁴² SADE, D. A. F., *La Nouvelle Justine*, dans *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 110.

important pour un homme est son honneur, et le plus importante pour une femme, doit être son mari⁴³.

La femme de la Révolution, la femme romantique, se trouve isolée, attrapée entre la contradiction d'être aimé par son mari et ses enfants et en même temps d'être l'ennemi public. Pour elles, il ne s'agissait pas d'une simple liste de défauts présentés dans les livres, mais d'une répression constante, souvent incontrôlable : des fautes intangibles pour lesquelles elles étaient punies par leurs maris. Dans les ouvrages pédagogiques mentionnés précédemment on trouve des listes de défauts ou de vices féminins, parmi lesquels se distinguent la bravoure, la laideur, l'impertinence, la jalousie ou la luxure, considérées comme des caractéristiques détestables exclusives de la femme⁴⁴.

Une fois ces défauts et ces vices « corrigés », il est important pour les femmes de peaufiner la personnalité à refléter. On juge ici des gestes comme le sourire, qui est dangereux parce qu'il peut provoquer des malentendus, mais qui doit toujours rester présent pour ne pas donner une image grossière. Les vêtements et la parure sont également cruciaux, car toute femme doit être présentable à tout moment, même à la maison pour être vue par les serviteurs, mais toujours avec des vêtements qui plaisent le mari en restant décentes. Finalement, les coutumes sont également une question majeure, au point que certaines activités sont interdites car la discrétion est la règle⁴⁵.

Un exemple de ces punitions aux femmes « désobéissantes » apparaît dans l'ouvrage de Sade *La philosophie dans le boudoir* où M. de Mistival « corrige » sa femme pour lui faire apprendre qu'elle ne doit pas contester les ordres du *pater familias* : « Je vous prie de la punir rigoureusement de cette impertinence ; je la corrigeai hier pour une semblable, la leçon n'a pas suffi. »⁴⁶ On a l'impression de voir un Sade qui n'exagère point les mœurs de son époque (son excès se développera dans la punition infligée par les libertins).

De même, le contrôle constant de l'homme sur la femme est une punition pour elle ; mais des fois, ce châtiment est inversé, et on se trouve face à ce que Juan Gomis Coloma appelle les « monstres de vertu », des épouses qui acceptent leur joug et le subliment, devenant des épouses parfaites pour leurs maris, dotées de patience et de

⁴³ Cf. BOLUFER, M., *Opus cit.* (« De madres a hijas... »).

⁴⁴ ORTEGA, M.A. *Opus cit.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ SADE, D. A. F., *Opus cit.* (*La philosophie...*), p. 163-164.

soumission, atteignant le niveau des saintes et des martyres. Un degré de perfection difficilement supportable au sein du ménage⁴⁷.

De leur côté les femmes étaient particulièrement tyrannisées par les discours moraux et religieux, mais aussi littéraires, leur poussant à maintenir une bonne image chrétienne. Ces discours étaient des formes de pouvoir implacables qui variaient selon les âges et qui visaient en particulier les femmes (bien que ces impositions fussent également pénibles pour les maris). Après l'arrivée du « rapprochement sentimental » au moment de la Révolution, le changement apporté à la réglementation de la famille entraînera des relations plus affectueuses et prétendument plus égalitaires (que les violences révolutionnaires étoufferont en bonne partie)⁴⁸. Mais le code civil français de 1804 (connu comme « code Napoléon ») finira avec ce mirage : les femmes considérées comme des mineures sont soumises à l'autorité du père et du mari. Cette incapacité juridique et économique entraînera des brutalités parfois muettes, parfois éclatantes, au sein des ménages, tel que seront décrites par les auteurs du XIX^e siècle comme Zola ou Flaubert.

Ce rêve d'égalité que l'on cherchait d'obtenir par les réformes de la Révolution (pensons en guise d'exemple à la loi du 20 septembre 1792 autorisant le divorce) est en contradiction avec le fait qu'on attribuait au sexe féminin une plus grande responsabilité au sein de l'union conjugale et familiale, car c'est aussi des femmes que l'on attend une plus grande implication dans la formation républicaine des enfants. En contraste avec la représentation positive de la paternité, image de l'orgueil et de l'honneur, se trouve celle de la mère et de la maternité, qui devait se limiter à éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, car elles étaient impropres à la politique, à la dignité virile et à la confrontation militaire⁴⁹. Les émeutes des femmes des débuts de la Révolution (notamment la marche sur Versailles du 5 et 6 octobre 1789) avaient apeuré le patriarcat...

Le côté négatif de la maternité était toujours présent malgré les nouveaux discours qui préconisaient un changement d'habitudes dans certaines traditions afin d'améliorer la qualité hygiénique. Des progrès dans la toilette, dans l'accompagnement de l'accouchement et même dans l'allaitement font augurer une amélioration des

⁴⁷ BOLUFER, M. (dir.), *Mujeres y modernización: Estrategias culturales y Prácticas sociales (siglos XVIII-XX)*, Madrid, Instituto de la Mujer, 2008, p. 82.

⁴⁸ MORANT, I. et BOLUFER, M., « Mujeres y hombres en el matrimonio. Deseos, sentimientos y conflictos. » dans BORDERIAS, C. (éd), *La historia de las mujeres: Perspectivas actuales*, Barcelonne, Icaria, 2009. p. 143

⁴⁹ Cf. BOLUFER, M., *Opus cit. (De madres a hijas...)*.

conditions pour la mère et l'enfant⁵⁰. De même, l'amour aux enfants, comme on avançait, s'imposait, car telle était la tâche des mères après la souffrance de l'enfantement (jusqu'alors les enfants des familles aisés étaient élevés par des nourrices loin des parents). Ce concept de sacrifice lors de l'accouchement continue tout le long de la vie des enfants, par l'idée du don absolu de soi pour le bien de l'enfant⁵¹. Le discours religieux continuait à imposer une vision très négative du corps, un regard de honte, en spécial du corps féminin. L'Église continuait d'imposer la vision traditionnelle imposée par elle-même (souvent même en écho avec la production scientifique) sur le corps de la femme. Le corps féminin était le plus méprisé et craint de la création.

Sade considère le corps, aussi bien le masculin que le féminin, comme quelque chose de beau, qui provoque la luxure et que tout le monde désire, c'est pour cela qu'il parle d'impulsions sexuelles et de manque de contrôle, de viol et de rapports sexuels infinis et démesurés. Ses personnages féminins n'ont pas peur de montrer leurs corps nus, même les plus vertueuses se dénudent avec une certaine aisance. Cependant, l'auteur fait montre d'un grand d'un profond rejet de la figure de la mère ; le marquis reflète une haine répétée envers l'image de la génitrice, soit motivée par l'organe reproducteur, qu'il abhorre, de même que l'idée de concevoir, soit par le fait qu'il considère qu'elles sont les plus endoctrinés par la religion et donc les plus fanatiques et les plus bornées. Dans *La philosophie dans le boudoir*, Sade fait clairement allusion à la mère des différents personnages avec un ton très négatif, mais il attaque aussi l'idée de la mère en général. Ces descriptions de la mère sont accompagnées de verbes et phrases qui dénotent la haine envers cette figure, tels que « je déteste ma mère »⁵², « je perdis ma mère, je fis un feu de joie... je la détestais cordialement »⁵³, « s'il est une mère au monde qui doive être détestée, c'est assurément la tienne ! »⁵⁴.

Les spécialistes ne se mettent pas d'accord pour expliquer pourquoi la mère est haïe à tel point par l'auteur, on parle d'une mauvaise entente avec sa propre mère, mais aussi avec sa belle-mère qui le fit enfermer à la Bastille ou même avec sa propre femme⁵⁵. À travers certains propos des personnages, Sade prétend que l'enfant se forme seulement

⁵⁰ GOUBERT, P., «Legitimate fertility and infant mortality in France during the eighteenth century» dans GLASS, D. V. et REVELLE, R. (éd.), *Population and social change*, Londres, 1972, p. 327-328.

⁵¹ BOLUFER, M., *Opus cit.* (« Del cuerpo violentado... »), p. 53-87.

⁵² SADE, D. A. F., *Opus cit.* (*La philosophie...*), p. 24.

⁵³ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁵ Cf. DELON, M., (éd.), *Sade, un athée en amour*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 59 et suiv.

du sang du père, ne laissant aucune valeur ni aucune fonction à la mère, que celles d'être porteuses « elles n'ont fait d'ailleurs que se prêter dans l'acte, au-lieu que le père l'a sollicité »⁵⁶. Lors des nombreuses occasions où l'on dénonce le manque d'estime de la part des enfants, ceux-ci argumentent que « le père a donc voulu notre naissance pendant que la mère n'a fait qu'y consentir ; quelle différence pour les sentiments ! »⁵⁷ En dépit de ces contradictions, il convient de souligner que Sade est celui qui a le plus chanté la liberté sexuelle féminine, malgré une nette haine du vagin comme « organe de reproduction » et son enthousiasme non caché pour l'amour homosexuel masculin et féminin.

2. 4. L'INCESTE CHEZ SADE

L'inceste est défini par l'*Encyclopédie* d'Alembert et Diderot comme « la conjonction illicite entre des personnes qui sont parentes jusqu'aux degrés prohibés par les lois de Dieu ou de l'Eglise »⁵⁸, néanmoins, cette pratique est très habituelle dans l'œuvre de Sade.

L'idée de montrer de l'amour et de l'affection aux enfants est assez récente comme en témoignent les travaux pédagogiques de l'époque et les études critiques postérieures⁵⁹. Le lien affectif parent-enfant existe, mais les témoignages d'affection sont plutôt rares. Les enfants étaient traités comme des adultes (et habillés comme tels⁶⁰) sans doute à cause de l'importante mortalité infantine qui rendait les attachements douloureux. C'est l'autorité qui gère le noyau familial, et les rapports avec sa descendance. On attend des parents, surtout des parents des garçons, qu'ils s'imposent avec discipline. Les parents se veulent respectés, l'amour étant un sentiment qui supposément rendrait mou et efféminé⁶¹.

Sade, comme on peut s'imaginer, ne fait pas attention à l'aspect affectif des relations familiales. Il présente un nouveau type de rapport parent-enfant, outre le socialement acceptable, car paradoxalement, il se plaît à mettre en scène les rapports de famille, sans doute pour les subvertir et interroger de la sorte ses lecteurs sur leurs liens et leurs certitudes. Ainsi l'idée de l'inceste est abordée avec un naturel surprenant ; Sade

⁵⁶ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La philosophie...)*, p. 25.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁸ BOUCHER D'ARGIS, « Inceste », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, éd. D. Diderot et J. d'Alembert, t. X, Paris, Briasson, [etc.], 1751, p. 645.

⁵⁹ Cf. ARIÈS, P., *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1975.

⁶⁰ FAUQUE, C., *Quand les vêtements racontent l'enfance*, Paris, Rouergue, 2017, p. 78 et suiv.

⁶¹ Cf. BECCHI, E. et JULIA, D. (dir.) *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998.

présente comme naturelle l'attraction sexuelle inter-familiale : parent-enfant, fraternelle et de tout autre type de parenté.

Dans *La philosophie dans le boudoir* on assiste aux rapports sexuels entre un frère et une sœur ; pour Mme de Saint-Ange et le chevalier de Mirvel c'est une pratique habituelle, que la sœur présente avec beaucoup de naturel : « Vois, mon frère, quelle est ma bizarre fantaisie ! [...] : jusqu'à présent tu le sais, mon cher, je ne me suis livrée ainsi, qu'à toi, par complaisance »⁶²

Dans *La Nouvelle Justine ou les malheurs de la vertu*, Sade développe l'histoire d'une jeune fille, dont le père, profitant de sa position de pouvoir comme professeur, accomplit ses fantasmes sexuels avec des enfants, et en particulier avec sa fille :

« Tu veux savoir à présent, Thérèse, ce qui l'engage à tenir pension ?... le libertinage, mon enfant, le seul libertinage, passion portée à l'extrême en lui. Mon père trouve dans ses écoliers de l'un et l'autre sexe des objets que la dépendance soumet à ses penchants, et il en profite. [...] Ô Thérèse [pseudonyme de Justine], ajouta Rosalie en se précipitant dans mes bras, ô chère fille, et moi-même aussi, et moi-même il m'a séduite dès ma tendre enfance ; à peine avais-je onze ans que j'étais déjà sa victime ... que je l'étais, hélas ! sans pouvoir m'en défendre... »⁶³

De même, lorsque Justine sera retenue de force dans un couvent par des moines pervers, Sade présente encore une fois un cas d'inceste. Un des religieux, Jérôme retient sa nièce séquestrée, et un autre, Clément, sa propre fille, pour pouvoir avoir des rapports sexuels avec elles : « Ils ont voulu déshonorer le sein même de leur propre famille. La jeune personne de vingt-six, l'une de nos plus belles sans doute, est la fille de Clément, celle de trente-six est la nièce de Jérôme. »⁶⁴

L'inceste est une partie fondamentale de la débauche, il est presque nécessaire pour les roués de désaltérer les pulsions sexuelles entre les composants de la famille, comme une façon d'attaquer les liens les plus sacrés de la société. Alors que la société romantique insiste sur l'importance des liens affectifs Sade les rejette obstinément et forge un nouveau lien possible basé sur le coït.

⁶² SADE, D. A. F., *Opus cit. (La Philosophie...)*, p. 6.

⁶³ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La Nouvelle Justine...)*, p. 211.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 72.

2. 4. 1. JUSTIFICATION DE L'INCESTE DANS L'ŒUVRE SADIENNE

L'inceste est un thème capital dans l'Histoire de l'humanité, il est un tabou depuis les origines quand il s'est établi comme norme sociale qui structure la société. Les Sciences humaines s'intéressent à lui depuis les travaux de Sigmund Freud⁶⁵. De la sorte, si pour certains, tel Lévi-Strauss ou Maurice Godelier, ce serait un interdit social, pour d'autres, comme Edward Westermarck, ce tabou aurait une origine naturelle, et le rejet serait inné⁶⁶. Mais la littérature a portraituré plusieurs formes d'inceste depuis ses origines (pensons à la mythologie grecque, romaine ou judéo-chrétienne, aux tragédies grecques, ou à celles de Shakespeare ou de Racine), parfois plus ouvertement, d'autres fois d'un prisme plus conceptuel et sans passage à l'acte génital. Mais dans aucun cas on ne trouve une justification si viscérale comme dans l'œuvre de Sade.

L'auteur ne se limite pas à mettre en scène ces pratiques que certains pourraient considérer comme aberrantes, mais il va jusqu'à les justifier, argumentant (comme auraient pu le faire le Montesquieu des *Lettres Persanes* ou le Diderot du *Supplément au Voyage de Bougainville*) qu'elles ont lieu dans d'autres contrées sans provoquer des troubles sociaux, et il n'hésite pas à décliner la liste avec les noms de ces pays. Sade justifie de ce fait que ce procédé, considéré comme criminel, n'est plus qu'une idéologie, une croyance imposée par la religion à la société française qui applaudit le vertueux en attaquant la liberté totale de l'individu. Sade consacre un paragraphe de *La philosophie dans le boudoir* à justifier les démarches accomplies par les deux frères :

« Eugénie : Mais l'inceste n'est-il pas un crime ?

Dolmancé : Pourrait-on regarder comme telles les plus douces unions de la nature, celle qu'elle nous prescrit et nous conseille le mieux ! Raisonnez un moment, Eugénie : comment l'espèce humaine, après les grands malheurs qu'éprouva notre globe, put-elle autrement se reproduire que par l'inceste ? N'en trouvons-nous pas l'exemple et la preuve même dans les livres respectés par le christianisme ? Les familles d'Adam et de Noé purent-elles autrement se perpétuer que par ce moyen ? Fouillez, compulsez les mœurs de l'univers : partout vous y verrez l'inceste autorisé, regardé comme une loi sage et faite pour cimenter les liens de la famille. Si l'amour, en un mot, naît de la

⁶⁵ FREUD, S., *Totem et tabou*, Paris, Payot, 2004.

⁶⁶ RACAMIER, P. C., *L'inceste et l'incestuel*, Paris, Ed. Collère de Psychanalyse, 1995.

ressemblance, où peut-elle être plus parfaite qu'entre frère et sœur, qu'entre père et fille ? »⁶⁷

À l'intérieur de la même œuvre, en dehors du déroulement de l'histoire, dans le chapitre « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », l'écrivain coupe les ébats de ses personnages pour défendre ses idées à la première personne (par le biais d'un pamphlet révolutionnaire) ; une fois de plus il lance un plaidoyer pour défendre la normalité de cette pratique et le manque de cohérence de ceux qui veulent la punir :

« L'inceste est-il plus dangereux ? non, sans doute, il étend les liens des familles, et rend par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie, il nous est dicté par les premières institutions favorisent l'inceste ; on le trouve dans l'origine des sociétés ; il est consacré dans toutes les religions ; tous les lois l'ont favorisé ; [...] les nègres de la Côte-du-Poivre et de Rio-Gabon prostituent leurs femmes à leurs propres enfants ; l'aîné des fils au royaume de Juda, doit épouser la femme de son père ; les peuples du Chili couchent indifféremment avec leurs sœurs, leurs filles et épousent souvent à la fois et la mère et la fille ; j'ose assurer en un mot que l'inceste devrait être la loi de tout gouvernement dont la fraternité fait la base ; comment des hommes raisonnables parent-ils porter l'absurdité au point de croire que la jouissance de sa mère, de sa sœur, ou de sa fille pourrait jamais devenir criminelle, n'est-ce pas, je vous le demande, un abominable préjugé que celui qui paraît faire un crime à un homme d'estimer plus pour sa jouissance, l'objet dont les sentiments de la nature le rapproche davantage, il vaudrait autant dire qu'il nous est défendu d'aimer trop les individus que la nature nous enjoint d'aimer le mieux, et que plus elle nous donne de penchant pour un objet, plus elle nous ordonne en même-temps de nous en éloigner »⁶⁸

Surprenant discours d'un père de famille... Étonnement son argument est corroboré par des études telles que *La vie sexuelle des sauvages du Nord-ouest de la Mélanésie* (1930) de Bronislaw Malinowski qui illustre toujours ses arguments par des exemples ; il présente les Trobriandais participant à des actes d'inceste et il classe ceux-ci depuis « mal vu » jusqu'à « très gravement sanctionné et à peine mentionné tellement c'est

⁶⁷ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La philosophie...)*, p. 52.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 138-139.

horrible ». Il assure que les pratiques étaient réalisées quand les filles et des garçons de cinq ans étaient considérés comme sexuellement actifs⁶⁹.

Certains semblent être d'accord avec Sade sur l'importance de cette pratique. On trouve ainsi chez Claude Lévi-Strauss une référence à la gravité et la force de cet usage ou de son interdiction : « La prohibition de l'inceste représente l'élément fondateur de toute société : il constitue l'acte de naissance du groupe humain et marque le passage de la nature à la culture, de la bestialité à l'humanité »⁷⁰. La condamnation de l'inceste comme structure globale et profonde de la société, un point de vue qui prolonge jusqu'à nos jours en anthropologie⁷¹. Or Sade en mettant l'accent sur cet aspect, en voulant annuler sa proscription il ne pense à autre chose qu'à attaquer l'essence de la société française, sa moelle épinière.

En raison d'une absence de définition définitive de l'inceste (ne se limitant pas aux relations inter-familiales de sang), on peut trouver de nouvelles définitions telles que celle de François Héritier qui définit un inceste du deuxième type, celui qui se produit « quand deux personnes apparentées au degré d'interdit matrimonial partagent le même partenaire sexuel »⁷². Cette variante est plus fréquente dans les œuvres littéraires françaises du XVIII^e, comme dans *Les lettres persanes* de Montesquieu, où elle est abordée d'un prisme de tolérance⁷³.

Le nombre d'approches sur le sujet est toutefois étroit, compte tenu de l'absence d'études historiques sur le sujet et son caractère troublant ; cependant dans ce même contexte on aborde souvent la problématique du viol. Ainsi Georges Vigarello, dans son enquête sur l'histoire du viol⁷⁴, propose comme exemples de viol, celui des filles violées par leur père, leur beau-père ou leur tuteur. C'est d'abord une agression aux biens de la personne responsable légale de la victime (père, mari, propriétaire), car le viol devient une attaque à l'honneur de la victime. Au XVIII^e siècle, le point de vue majoritaire chez les juges d'instruction prétend reporter la responsabilité des agressions sexuelles sur la victime, perçue comme voluptueuse, corrompue ou libidineuse. Toutefois, le mot « inceste » n'apparaîtra pas comme tel dans le Code napoléonien,

⁶⁹ DUSSY, D., « Une première approche de l'inceste d'un point de vue anthropologique », dans *L'Homme*, Janvier 2005, p. 4 et suiv.

⁷⁰ LÉVI-STRAUSS, C., *Structures élémentaires de la parenté*; Paris, La Haye, Mouton et Co., 1967 et *Ibid.*, p. 6.

⁷¹ *Ibid.*, p. 6.

⁷² *Ibid.*, p. 7.

⁷³ CHAMMAS, J., *L'inceste romanesque au siècle des Lumières-De la Régence à la Révolution (1715-1789)*, Paris, Honoré Champion, 2011.

⁷⁴ VIGARRELLO, G., *Histoire du viol. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Sauil, 2000.

mais on peut le trouver dans les textes juridiques comme « une agression sexuelle sur un enfant apparenté, biologiquement ou par alliance »⁷⁵. Viol et inceste se donnent la main dans les voies troubles qui mènent aux racines premières de la société française.

Sade n'approfondit pas pour autant dans les sujets judiciaires, mais ses textes étalent toutes les variantes des violences sexuelles, les mélangeant gaiment avec l'inceste. Le tout justifié sous sa plume parce que c'est une pratique habituelle dans d'autres parties du monde ou parce que l'homme libre a besoin de satisfaire ses désirs, oubliant la parenté et toutes les contraintes possibles.

Le marquis parle de sexe, d'inceste et de viol, sans faire de distinction : ce sont des impulsions favorisés par la constitution des organes des libertins, une habitude déréglée et qui, par conséquent, ne devrait pas être punie. De même, il considère que ce penchant, ne fait que placer la fille dans une situation où elle se trouvera tôt ou tard⁷⁶.

Si de nombreux éclairés du XVIII^e siècle, considéraient que le viol est un crime difficile à prouver, le divin marquis croit que la femme est vouée à se faire violer : bien par un inconnu, bien par un époux tyrannique de soixante ans alors qu'elle n'est qu'une enfant, lors de sa nuit de noces (comme Marivaux le met en scène dans sa comédie *École des mères*).⁷⁷

2. 4. 2. L'INCESTE MATERNEL : DU COMPLEXE D'ŒDIPE ET DE NÉRON

Bien que moins fréquents dans l'œuvre sadienne, on trouve aussi des cas d'inceste de la mère avec son enfant. Dans *L'Histoire de Juliette*, on confirme l'amour charnel d'un des personnages avec sa mère : Minski, l'ermite de l'Apennin, consomme l'inceste avec sa génitrice et sa sœur. La même journée il tue les deux femmes :

« Après dix ans de voyage, je reviens faire un tour dans ma patrie ; ma mère et ma sœur vivaient. J'étais héritier naturel de toutes deux : ne voulant plus remettre les pieds en Moscovie, je crus essentiel à mes intérêts de réunir ces deux successions : je les violai et les massacrai dans le même jour. »⁷⁸

Œdipe est, sans doute, le personnage de la mythologie le plus connu, à avoir eu des rapports incestueux avec sa mère. Certes il commet un parricide et pratique l'inceste involontairement, mais sa légende l'a gravé pour toujours dans les imaginaires. Freud

⁷⁵ DUSSY, D., *Opus cit.*, p. 8.

⁷⁶ SADE, D. A. F., *Opus cit. (Mi gran carta...)*, p. 96 et suiv.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 98.

⁷⁸ SADE, D. A. F., *Opus cit. (L'Histoire de Juliette...)*, p. 96 et suiv.

donnera son nom à un des complexes de base de la psychanalyse, celui qu'il décrit comme l'attrait inconscient de l'enfant envers le parent du sexe opposé. L'histoire du fils de Laïos et de Jocaste est devenue mythique et elle a inspiré des nombreux artistes et écrivains⁷⁹.

Sade, de son côté, propose comme archétype de l'incestueux un autre personnage dont la ressemblance avec le célèbre Œdipe est considérable : Néron. Cet empereur de la dynastie Julio-Claudienne occupe un rôle important dans *L'Histoire de Juliette ou les prospérités du vice*. Néron est présenté par l'auteur comme une version d'Œdipe plus conscient de ses actes : obsédé par sa mère Agrippine la Jeune, il ressent des pulsions sexuelles irréfrenables envers elle, et finit par la tuer pour assouvir toutes ses pulsions. Contrairement au cas d'Œdipe où, involontairement amoureux de sa mère, il tue son père par accident, dans l'histoire de Néron racontée par la Mme de Clairwill sadienne, il y a de la volonté consciente : il n'y a aucune présence du père, et la satisfaction sexuelle complète arrive avec le meurtre de la mère, car il aurait mis fin à sa vie pour pouvoir continuer à se masturber en pensant à elle⁸⁰.

« J'aime [...] la manière pleine d'artifice dont Néron se défait de sa mère. [...] Il avait été très épris d'Agrippine ; Suétone nous assure qu'il s'était souvent branlé pour elle ... Et il la tue. »⁸¹

Pour déchiffrer la représentation de la figure maternelle chez Sade, il faut bien comprendre le poids de ces mythes dans l'imaginaire de l'auteur, car il y trouve l'inspiration pour ses propres personnages et ses manies. On ne sera pas surpris en apprenant que pour Sade, « Néron jouait supérieurement Œdipe »⁸² (l'auteur s'amuse à confondre la passion de Néron pour le théâtre et sa flamme pour sa mère) et il s'inspirera de l'histoire de l'empereur pour esquisser son personnage Bressac dans *La nouvelle Justine*⁸³.

Le rapport de Néron avec sa mère Agrippine est comblé par l'autosatisfaction manuelle du fils débauché : il s'est souvent masturbé en pensant à elle comme réfère Clairwill. C'est un acte intellectuel et médité, bien éloigné du hasard œdipien, de là, la supériorité

⁷⁹ FREUD, S., « Un Type particulier de choix d'objet chez l'homme (1910) », dans *Psychologie de la vie amoureuse*, Payot, 2010 et KLEIN, M., *Le Complexe d'Œdipe*, Paris, Payot, 2006.

⁸⁰ Cf. GALLOP, J. « Sade, Mothers and Other Women », dans *Thinking Through the Body*, Columbia University Press, 1988.

⁸¹ SADE, D. A. F., *Opus cit. (L'Histoire de Juliette...)*, p. 1045.

⁸² SADE, D. A. F., *Opus cit. (La nouvelle Justine...)*, p. 1070.

⁸³ *Ibid.*, p. 468 et suiv.

du personnage historique pour le marquis libertin. Cette action est dupliquée, comme on avançait, dans *La nouvelle Justine* dans le personnage de Bressac, qui éjacule sur sa mère alors qu'elle est « enculée par un autre homme »⁸⁴

L'auteur est sûr de s'assurer un récit mémorable en créant un personnage qui reflète le « vice malheureux » d'un personnage mythique comme Œdipe, ou la tyrannie voluptueuse incarnée précédemment par des personnages historiques comme Néron, connu pour sa cruauté démesurée relatée dans les textes de Tacite, Suétone et Dion Casio (même si de nos jours ces faits sont contestés par les historiens). De la sorte, le complexe d'Œdipe, de même que le fantasme historisant de Néron, sont sauvés de l'histoire et incorporés, avec de nouveaux détails et beaucoup de violence, à l'œuvre de Sade ; ces deux volets nous offrent une vision plus complète de l'image de la mère et des liens familiaux pour cet auteur.

2. 4. 2. 1. ÉVASION DU NOM DE LA MÈRE ET DES ORGANES EROGÈNES FÉMININS

La présence de mères en tant que victimes de leurs propres enfants est également fréquente dans les œuvres de Sade. Dans ces actions le désir sexuel est sublimé, et la vengeance et l'envie de voir la génitrice morte, motivée par une haine profonde, l'emportent. Dans *La Nouvelle Justine* en particulier on trouve le suscité Bressac, personnage homosexuel, dans la pratique passif, qui déteste les femmes⁸⁵. Alors que de nombreux personnages sadiens ont des rapports sexuels avec des personnes des deux sexes, en dépit d'une nette préférence pour un seul d'entre eux (comme le Dolmancé de *La philosophie dans le boudoir*), Bressac, n'a eu que des rapports sexuels avec des hommes⁸⁶.

Dans *Les infortunes de la vertu*, première version de *Justine*, Bressac vit avec sa mère, qui réproouve ouvertement son fils par ses goûts homosexuels. Cette mère amante, garde la fortune familiale « comme une harpie », et ne permet pas à Bressac de la dilapider dans ses perversions. Pour se libérer du joug maternel et gagner en indépendance, Bressac décide de la supprimer. Dans cette première version, elle est empoisonnée, procédé qui se répète dans la deuxième variante (*Justine ou les infortunes de la vertu*), cependant, dans ce cas la génitrice est changée en tante. On peut même penser que ce

⁸⁴ *Ibid.*, p. 889.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 468 et suiv.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 469.

changement de lien familial n'est qu'une stratégie pour éviter tout contact avec la mère⁸⁷.

Dans *La Nouvelle Justine*, dernière version de cette œuvre, celle qui était auparavant tante, redevient mère. Elle va être une fois de plus anéantie, mais le processus est complètement différent : avant de mettre fin à la vie de sa génitrice, Bressac l'encule et puis la tue. C'est remarquable qu'il utilise l'anus comme trou pour la pénétrer pour qu'elle n'obtienne, d'après ses propos, aucun plaisir et pour nier absolument sa féminité. En rejetant le vagin, les libertins le présentent comme inexistant et inutilisable. Singulièrement la mère est la première personne que Bressac pénètre, car il a toujours été la personne passive dans la pratique sexuelle⁸⁸. Pendant ce même rapport sexuel, le fils incestueux se masturbe alors qu'il se fait enculer par un homme sous le regard stupéfait de sa mère. Pour s'adresser à celle-ci, il lui refuse son identité s'adressant à elle comme « putain »⁸⁹.

Cette négation de la mère qui va depuis le reniement des liens familiaux jusqu'au refus acharné de son organe reproducteur, cherchant à la rejeter totalement en tant que femme, est présente dans d'autres œuvres du marquis. Lorsque le personnage de Minski (*Histoire de Juliette ou les prospérités du vice*) consomme l'inceste avec sa mère et sa sœur, le verbe utilisé pour décrire l'action se limite à « violer » et l'orifice par lequel il est exécuté n'est pas indiqué : « Je les violai et les massacrai dans le même jour »⁹⁰.

Même si de nos jours « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol »⁹¹ anciennement, le terme « viol » donnait à entendre une pénétration forcée, c'est-à-dire non consentie, par voie vaginale, mais, on peut également penser à une violation anale ou orale. Une telle ambivalence fait penser à l'obstination avec laquelle Sade évite de mentionner l'appareil sexuel féminin⁹².

De même, dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome* où les maquerelles font le récit de leurs expériences « professionnelles » à un groupe de libertins, qui par la suite vont recréer ce qui a été relaté avec des nouvelles victimes, la seule perversion réprouvée par

⁸⁷ Cf. GALLOP, J., *Opus cit.*

⁸⁸ SADE, D. A. F., *Opus cit. (La Nouvelle Justine...)*, p. 26 et suiv. et 468 et suiv.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 516-517.

⁹⁰ SADE, D. A. F., *Opus cit. (L'Histoire de Juliette...)*, p. 702-703.

⁹¹ France. Code pénal, 2019, Dalloz, Paris, France, articles 222-23, consulté le 1 mai 2019. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070719>

⁹² Cf. GALLOP, J., *Opus cit.*

une des cruelles narratrices est celle d'un jeune homme qui voulait téter le lait d'une nourrice pour éjaculer par la suite sur ses cuisses :

« Un jeune homme dont la manie quoique bien peu libertine à mon avis, n'en était pas moins assez singulière, parut chez Mme Guérin en fort peu de temps de la dernière aventure, dont je vous ai parlé hier ; il lui fallait une nourrice jeune et fraîche, il la tétait et déchargeait sur les cuisses de cette bonne femme, en se gorgeant de son lait. Son vit me parut très mesquin et toute sa personne assez chétive, et sa décharge fut aussi douce que son opération. »⁹³

Les convives trouveront que c'est une pratique « peu libertine » et ils ne voudront en aucun cas l'imiter. Il faut souligner que dans le texte, Sade semble vouloir éviter toute référence au vagin et aux seins féminins ; il ne les nomme que pour exercer sur eux une violence sauvage, jamais comme source de plaisir. De même on voit que les mères deviennent des victimes de choix pour les habitants de Schilling⁹⁴.

Cette haine envers la mère et les zones érogènes féminines, comme les seins ou le vagin, de même que cette appréhension fantasmée de la femme allaitante que l'on voit dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, n'apparaît pas par hasard dans l'œuvre de Sade. Tel qu'on l'a abordé, c'est au XVIII^e siècle que la vie familiale connaît un changement radical qui secoue les esprits ; par des raisons religieuses, professionnelles et sociales, elle va se situer au centre de la structure sociale, éliminant des modèles et des systèmes existant auparavant (les libertins déclarés n'avaient plus de place dans cette structure, par exemple)⁹⁵. Ainsi on peut penser en guise d'exemple de ces évolutions, que jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle la pratique de l'allaitement maternel était réservée aux familles pauvres, mais à partir de 1762 avec la publication de *L'Émile* de Rousseau (avec sa promotion d'un idéal féminin consacré au foyer et à la maternité) la question de l'allaitement maternel devient monnaie courante, même entre les familles aisées⁹⁶. Rien d'étonnant à voir certaines voix, telle celle de Sade, se révolter contre un modèle qui attaquait de front et sans pitié la liberté de l'individu et exaltait l'accomplissement personnel par la vie de famille.

⁹³ SADE, D. A. F., *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, dans *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 112.

⁹⁴ Cf. GALLOP, J., *Opus cit.*

⁹⁵ BOLUFER, M., « Actitudes y discursos sobre la maternidad en la España del siglo XVIII: La cuestión de la lactancia » dans *Historia Social, Instituto de Historia Social*, n° 14, Valencia, U.N.E.D. 1992, p. 3.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 3-4.

CONCLUSION

A partir de cette analyse, les conclusions que l'on peut tirer de l'étude de l'œuvre de Sade sont diverses. En ce qui concerne sa façon de percevoir la famille, nous découvrons que la vision sadienne s'éloigne de ce qui était socialement accepté à l'époque ; mais aujourd'hui, il y a un mouvement que nous pouvons associer à l'idéal sadien : le polyamour. De même on assiste à la parution de multiples sortes de modèles de famille malgré le rejet d'une certaine partie de notre société. Dans la société du XXI^e siècle, à l'encontre des périodes précédentes, le mariage est perçu comme une imposition institutionnelle civile ou religieuse et non naturelle, un peu comme le faisait le marquis au XVIII^e siècle. Evidemment ce n'est pas que l'œuvre sadienne doive être comprise ou suivie comme un manuel d'art de vivre, mais plutôt qu'avec ses propos tellement osés, elle doit nous servir à ouvrir nos esprits vers des nouvelles voies auparavant inimaginables.

On peut également considérer qu'il a été en avance sur son époque dans la perception d'un certain « naturalisme » humain. Il nous lance une infinité de questions : Y-a-t-il quelque chose de naturel dans le rassemblement familial ? Est-il dans la nature de la femme de rester à la maison ? La nature divine demande l'enfermement des êtres humains dans des couvents ? Qu'y a-t-il de naturel dans la monogamie ? En mettant en perspective cette notion de « naturel » utilisée par Sade comme par les encyclopédistes, par les dévots comme par les athées, récupérée par les milieux aristocratiques comme par les révolutionnaires, on se demande sur les lois de cette Nature au nom de laquelle tout le monde parle. C'est un argument vide et bien capricieux, car comme l'auteur le prouve avec aisance, il peut être employé dans un sens et son contraire. Sade nous oblige à conclure que tout ce qui est dans notre imagination et dans nos désirs est dans la Nature, puisque nous en faisons partie de celle-ci.

De même, le marquis peut être considéré comme un pionnier dans la lutte pour la liberté sexuelle, notamment de celle de la femme, qui a toujours été fortement réprimée (et le reste encore de nos jours malgré les apparences). Certes il n'est pas rare de se trouver dans ses œuvres face à des attitudes machistes qui présentent toutes sortes d'agressions à l'égard des femmes ; des gestes qui étaient considérés comme habituels au XVIII^e siècle. Mais à côté de ceci il présente des femmes qui ont le choix. Sade propose deux

voies, la vertu et le vice, et pour montrer les résultats de chacun des parcours il met l'exemple d'un personnage féminin : Justine pour la première et Juliette pour le deuxième. Juliette en égérie du vice, en muse de la liberté individuelle et du plaisir débridé, triomphe dans un monde cruel. Et son personnage, d'une féminité exubérante, soumet même ses congénères masculins avec aisance. Pourrait une telle femme se limiter à une vie de famille conventionnelle ? Certainement pas, et même si elle devient mère, elle ne le fait que pour mieux briller dans le monde du vice. Nous pouvons donc conclure, après notre analyse, que la famille des libertins n'est qu'un masque ou un boulet.

Notre auteur encourage le refus des conventions et des contraintes comme incontestable voie de libération. On assiste à une véritable explosion des imaginaires qui, débridés, enfantent des monstres, comme l'affirmerait Goya dans le titre de sa célèbre gravure. Ainsi, l'idée de refuser la procréation après le mariage et de choisir de vivre librement sa sexualité avant et après cette union sont les pratiques que Sade propose pour atteindre ce but. Il rejette catégoriquement la société de son temps qui idolâtrait la vertu et la religion et qui étouffait par tous les moyens la soif de liberté des individus. Les changements dans les modèles de famille ne font que réaffirmer Sade dans ses propos : si le modèle de l'Ancien Régime est contraignant, le modèle romantique ne fait qu'augmenter cette souffrance en essayant de la justifier par la voie sentimentale. Comment échapper un être qu'on a élu volontairement, guidé(e) par ses sentiments ? Notre analyse est surprenante à ce niveau, car elle dévoile un Sade très moderne sur certains aspects, mais aussi très Ancien Régime sur d'autres.

La plus grande nouveauté que nous pourrions déduire de l'analyse de l'ensemble familial dans l'œuvre du marquis de Sade est que la famille n'est qu'un fardeau mais qu'elle présente un attrait maléfique. Le grand avantage qu'elle peut offrir aux libertins est la facilité des rapports sexuels entre ses membres. Paradoxalement la famille joue toujours un rôle central dans les liens de libertins : pères, mères, enfants, frères et sœurs se mélangent avec obstination. Difficile de trouver une histoire sadienne où la famille ne joue pas un rôle important (même à l'intérieur d'un monastère, comme on a prouvé, ces liens constituent un élément fondamental).

Le père, peut-être le personnage le moins attaqué par la plume sadienne, conserve son place de supériorité et de chef de famille. À l'instar de ses contemporains, Sade encense le géniteur. Cette idée n'est pas surprenante, étant donné qu'elle est encore vivante dans la plupart des esprits des Lumières comme on a étudié. Nous pourrions conclure que

cette figure se voit épargnée parce que l'auteur même est homme et père et, suivant nos premières conclusions, il ne fait « que céder à sa nature ». Il s'inscrit donc dans le modèle du géniteur de l'époque, mais on se demande si cette présentation sadienne, comme d'habitude avec ses écrits, ne se prête pas à une double lecture : la supériorité éclatante du père des fois le rend odieux aux yeux des lecteurs. En déformant ses traits autoritaires par l'excès, Sade nous présente un être qui nous pousse à nous questionner sur la pertinence de cette violence physique et psychologique de la part de la gent masculine. Au lecteur de tirer ses conclusions. La lecture du divin marquis n'est en aucun cas unidirectionnelle, mais plutôt libre, comme ses propos.

Mais sans doute, c'est dans l'attaque à la figure maternelle que la plume sadienne excelle. Et ses textes en réalité ne font que dévoiler l'hypocrisie de son époque : une époque qui chantait la génitrice, qui voyait en elle la mère du Christ, une muse de la Révolution, une mère de la patrie, une reine souffrante ou une martyre mais qui n'hésitait pas à l'enfermer à la maison et la dépourvoir de tout pouvoir politique, juridique ou économique. De notre analyse on peut conclure que Sade ouvre les yeux des femmes pour leur dire qu'elles sont beaucoup plus qu'une épouse ou une mère et qu'elles ont une liberté et une sexualité à récupérer. La violence sur certains de ses personnages maternels n'est qu'une représentation exagérée de celle qu'elles souffrent dans la vie réelle. Comme une sorte de regard à travers le microscope de la littérature sur notre vie quotidienne. Et l'auteur propose comme évasion l'acceptation de la propre sexualité et l'autonomisation.

Le sujet du sexe est donc récurrent dans ces œuvres, pour ne pas dire qu'il est le principal. Comme nous l'avons vu, Sade n'a aucune pudeur lorsqu'il s'agit de parler du caractère « naturel » du désir sexuel dans l'environnement familial. L'inceste n'est plus un tabou sous la plume sadienne. Les textes des explorateurs de son époque de même que les textes bibliques ou mythologiques lui servent de justification : tous les goûts sont dans la nature. On pourrait en déduire que pour Sade les nouvelles découvertes des Lumières doivent servir à ouvrir nos esprits. Nos désirs ne doivent pas rester étouffés. La mise en relief de l'importance de ceci nous invite à penser à un lien avec la vie intime de l'auteur ou de son entourage, mais ses motivations restent abscones. Alors, si l'idée de la mère continue d'avoir une connotation très négative, Sade utilise ses œuvres pour plaider en faveur des rapports intimes intrafamiliaux, et en particulier de parent-enfant et/ou fraternels.

La mise en papier de ces rapports scandalisait son époque (et continue de le faire), mais par contre son époque ne semblait pas se surprendre de voir un vieil homme de soixante-dix ans épouser une jeune à peine préadolescente d'à peine douze. L'étude de la diversité de types d'incestes dans l'œuvre sadienne révèle une nette préférence pour celui entre le père et sa fille, suivi de celui entre deux frères. On pourrait en déduire que cette préférence est motivée par le poids de l'homme dans la société. En même temps l'inceste entre la mère et l'enfant se révèle si violent que ses effets révoltants sur le lecteur se voient doublés.

Cette obsession pour le sexe n'est probablement que le reflet des fantasmes sexuels de l'auteur lui-même. Exploitant ses perversions (et celles de son entourage), il réussit à provoquer chez le lecteur des réactions diverses, parfois même inappropriées : Sade manie les émotions de ses lecteurs comme s'ils étaient des pantins, les conduisant de l'horreur à l'excitation. Et pour cela il s'amuse à jouer avec un des éléments les plus sacrés de la société : la famille. En la faisant exploser Sade aspire à faire écrouler les piliers du monde tel qu'il le connaissait pour affranchir les individus des jougs invisibles mais bien réels de la société. À une époque où l'on croyait la terre entièrement découverte, où le corps humain et animal avaient été étudiés jusqu'aux entrailles, Sade est celui qui vient pour nous découvrir de nouveaux espaces du subconscient, devançant Freud et la psychanalyse de plusieurs années. Les surréalistes en chantant la puissance de son imaginaire, le pouvoir de sa parole et l'étendue de son travail libérateur, ont vu juste. Sa plume, en explorant sa propre humanité jusqu'aux aspects les plus inconfessables, nous laisse sans paroles et sans échappatoire. Allant à l'encontre de tout ordre établi, il rompt toutes les chaînes et reste entièrement vivant au XXI^e siècle. Son œuvre, tel un volcan, se réveille avec notre lecture, pour laisser en nous la trace indélébile de sa brûlure.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBIAATECI, A., *Crimes et criminalité en France sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1971.
- ARIÈS, P., *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1975.
- ARIÈS, P. et DUBY, G., (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. IV, Paris, Le Seuil, 1987.
- BART, J., *Histoire du droit privé de la chute de l'Empire romain au XIX^e siècle*, Paris, Montchrestien, 1998.
- BECCHI, E. et JULIA, D. (dir.) *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 1998.
- BOCQUENTIN, F., *Jean-Jacques Rousseau, femme sans enfants?*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- BOLUFER, M., (dir.) *Mujeres y modernización: Estrategias culturales y Prácticas sociales (siglos XVIII-XX)*, Madrid, Instituto de la Mujer, 2008.
- BOLUFER, M. « De madres a hijas, de padres a hijos: familia y transmisión moral (ss. XVII-XVIII) », dans BESTARD COMAS, J. et PÉREZ GARCÍA, M. (éds.), *Familia, valores y representaciones*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Murcia, 2010.
- BOLUFER, M., « Actitudes y discursos sobre la maternidad en la España del siglo XVIII: La cuestión de la lactancia » dans *Historia Social, Instituto de Historia Social*, n° 14, Valencia, U.N.E.D., 1992.
- BOLUFER, M., « Del cuerpo violentado al cuerpo tutelado. Doctrina religiosa y discurso higiénico en el siglo XVIII: el ejemplo del nacimiento », dans JIMÉNEZ MORALES, M. I. et QUILES FAZ, A. (éds.), *De otras miradas: reflexiones sobre la mujer de los siglos XVII al XIX*, Málaga, Universidad de Málaga, 1998, p. 53-87.
- BOUCHER D'ARGIS, « Inceste », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, éd Diderot et Jean d'Alembert, t. X, Paris, Briasson, [etc.], 1751.
- CHAMMAS, J. (2003) « L'inceste romanesque en France 1715-1789 », Volume 1. Université de Montréal. Consulté le 1 mai 2019. URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/55657545.pdf>
- CHAMMAS, J., *L'inceste romanesque au siècle des Lumières-De la Régence à la Révolution (1715-1789)*, Paris, Honoré Champion, 2011.
- CHATENET, A., « La femme, maîtresse de maison ? Rôle et place des femmes dans les ouvrages d'économie domestique au XVIII^e siècle », dans *Histoire, économie & société*, 2009/4 (28^e année).

DE CERFVOL, *La gamologie ou de l'éducation des jeunes filles destinées au mariage*, Paris, Veuve Duchesne, 1772.

D'ESPINASSY, *Essai sur l'éducation des demoiselles*, Paris, B. Hochereau, 1764.

DE LAMBERT, *Avis ou leçon d'une mère à sa fille*, Paris, E. Ganneau, 1728.

DELON, M., *L'invention du boudoir*, Paris, Zulma, 1999.

DELON, M., (éd.), *Sade, un athée en amour*, Paris, Albin Michel, 2014.

DESMOTHESES, *Le devoir des filles chrétiennes*, Paris, 1719, Paris, P. A. Lemerancier.

DUPUY LA CHAPELLE, *Instruction d'un père à sa fille tirée de l'écriture sainte sur les plus importants sujets concernant la religion, les mœurs et la manière de se conduire dans le monde*, Paris, N. Le Clerc, 1707.

DUSSIDOUR, D. « Père, mère, sœur, épouse amie, tu me tiens lieu de tout ... » du site : remue.net. Consulté le 1 mai 2019. URL : <http://marquis-de-sade.com/2015-10-15-pere-mere-soeur-epouse-amie-tu-me-tiens-lieu-de-tout/>

DUSSY, D., « Une première approche de l'inceste d'un point de vue anthropologique », dans *L'Homme*, janvier 2005. Consulté le 4 mai 2019. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004140/document>

FAUQUE, C., *Quand les vêtements racontent l'enfance*, Paris, Rouergue, 2017.

FENELON, *De l'éducation chrétienne des filles*, Paris, P. Aubouin, 1687.

France. Code pénal, 2019, Dalloz, Paris, France, 116^{ème} édition, articles 222-23, consulté le 1 mai 2019. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070719>

FREUD, S., *Totem et tabou*, Paris, Payot, 2004.

FREUD, S., « Un Type particulier de choix d'objet chez l'homme (1910) », dans *Psychologie de la vie amoureuse*, Payot, 2010.

GALLOP, J. « Sade, Mothers and Other Women », dans *Thinking Through the Body*, Columbia University Press, 1988.

GOUBERT, P., « Legitimate fertility and infant mortality in France during the eighteenth century » dans GLASS, D. V. et REVELLE, R. (éd.), *Population and social change*, Londres, 1972.

IBEAS, J. M. « El espacio sadiano como museo de la anécdota », dans *Çédille Revista de Estudios Franceses*, n. 3, avril 2007, p. 59-78.

JAUCOURT, BOUCHER D'ARGIS, MENEURET, « Mariage », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, éd Diderot et Jean d'Alembert, t. X, Paris, Briasson, [etc.], 1751.

- GIRARD DE VILLETHIERRY, J., *La vie des gens mariés*, Paris, Damoneville, 1738.
- KLEIN, M., *Le Complexe d'Œdipe*, Paris, Payot, 2006.
- LAROCHE, P., *Petits-maîtres et roués : évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle*, Presses Université Laval, 1979.
- LEPRINCE DE BEAUMONT, *Le magasin des jeunes dames qui entrent dans le monde et se marient*, Lyon, 1765.
- LE BRUN, A., *On n'enchaîne pas les volcans*, Paris, Gallimard, 2006.
- LE BRUN, A., *Sade, aller et détours*, Paris, Plon, 1989.
- LE BRUN, A., *Sade : Attaquer le soleil*, Paris, Gallimard, 2014.
- LEVER, M., *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991.
- LÉVI-STRAUSS, C., *Structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye, Mouton et Co., 1967.
- MAZALEIGUE-LABASTE, J., « De l'amour socratique à l'homosexualité grecque » dans *Romantisme*, 2013/1 (n° 159).
- MICHELET, J., *Histoire de la Révolution Française*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.
- MORANT, I. et BOLUFER, M., « Mujeres y hombres en el matrimonio. Deseos, sentimientos y conflictos. » dans C. BORDERIAS (éd.), *La historia de las mujeres : Perspectivas actuales*, Barcelonne, Icaria, 2009.
- ORTEGA, M. A., *Familia y matrimonio en la España del siglo XVIII: ordenamiento jurídico y situación real de las mujeres a través de la documentación notarial*. Madrid. Thèse doctorale non publiée disponible en ligne.
- PERE GILLES-FRANÇOIS BEAUVAIS, *Lettres morales et chrétiennes d'une dame à sa fille*, Paris, Cl. Hérissant, 1758.
- RACAMIER, P. C., *L'inceste et l'incestuel*, Paris, Ed. Collège de Psychanalyse, 1995.
- REINHARDT, S., « Crimes and royal justice in Ancien Regime France: modes of analysis » dans *Journal of Interdisciplinary History*, XIII, 1983.
- REVENIN, R., *Homosexualité et prostitution masculines à Paris. 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- SADE, D. A. F. (1781), *Mi gran carta*, (Edición y traducción de Lydia Vázquez), Madrid, Laberinto de Fortuna, Publicaciones de la Asociación de Directores de Escena de España, 2018.
- SADE, D. A. F., *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, dans *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.

- SADE, D. A. F., *La philosophie dans le boudoir - Histoire de Juliette.*, dans *Œuvres*, t. III, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.
- SADE, D. A. F., *Les Infortunes de la vertu - Justine ou Les Malheurs de la vertu - La Nouvelle Justine ou Les Malheurs de la vertu*, dans *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.
- SETH, C., *La Fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SETH, C., « L'inoculation contre la variole : un révélateur des liens sociaux » dans *Dix-Huitième*, n° 41, 2009.
- TODD, E., *La troisième planète : structures familiales et systèmes idéologiques*, Paris, Le Seuil, 1983.
- VAZQUEZ, L., *L'orgasme au XVIII^e siècle*, La Rochelle, Himeros, 2014.
- VIGARELLO, G., *Histoire du viol. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2000.